

CHAMPIONNAT DE FRANCE

RUGBY

A 7



FÉMININ

4/5/6  
AVRIL

STADE B. VASQUEZ DE YUTZ



<b>ACCUEIL</b>	<p>Accueil des équipes de 14h00 à 18h00 à l'établissement Saint-Pierre CHANEL (33, Rue du Chardon, 57100 Thionville).</p> <p>Pour les équipes arrivant en train, réception en Gare de Thionville.</p> <p>Toutes les équipes doivent être présentes pour 18h00.</p>
<b>ORGANISATION</b>	L'équipe d'enseignants de Saint-Pierre CHANEL nous accueille en collaboration avec l'UGSEL 57 et le CD57 Rugby.
<b>COMPETITION</b>	Nous réaliserons la compétition sur le stade B .VASQUEZ, Rue de la Moselle, 57970 YUTZ (Terrains en herbe).
<b>QUALIFICATIONS &amp; INVITATIONS</b>	<p>Tous les champions de super-régions sont automatiquement qualifiés. Devant les participations incomplètes des années précédentes, <u>il a été décidé d'inviter toutes les équipes inscrites dans les phases départementales et territoriales.</u></p> <p>Leurs inscriptions seront validées selon deux critères :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 – Place de l'équipe dans la super-région</li> <li>2 – Date de réponse de participation de l'équipe</li> </ol> <p>Les équipes retenues seront contactées</p> <p>Les équipes doivent inscrire leur équipe sur U sport avant le 6 mars , c'est la date d'inscription qui fera foi pour retenir les équipes invitées.</p>
<b>CONTACT</b>	<p style="text-align: center;">Coraline BAUDOIN - UGSEL 57 13 Rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine</p> <p style="text-align: center;"><u>Tél</u> : 06 31 20 44 00 / <u>Mail</u> : ugsel.57@outlook.fr</p>
<b>RESTAURATION</b>	<p>Mercredi soir : Self de l'établissement Saint-Pierre CHANEL</p> <p>Jeudi Midi : sur le lieu de compétition</p> <p>Jeudi soir : au restaurant Buffalo Grill de Yutz</p> <p>Vendredi midi : sur le lieu de compétition ou panier repas</p>
<b>NAVETTES</b>	Possibilité de navettes pour les équipes venant en train. A réserver lors de l'inscription.
<b>HERGEMENT</b>	<p>Les équipes seront en charge d'assurer leur hébergement. Toutefois des tarifs ont été négociés dans la liste ci-après.</p> <p><b>Ibis Budget YUTZ :</b></p> <p>Contact – Thierry GRIMLER <a href="mailto:h2382@accor.com">h2382@accor.com</a></p> <p>Chambres en triple - Prix négocié - 41€</p> <p>Chambres double - Prix négocié – 38€</p> <p>Petit déjeuner – 6,15€</p> <p><b>Ibis YUTZ :</b></p> <p>Contact - Medhi LEBRETON <a href="mailto:H3149-dm@accor.com">H3149-dm@accor.com</a></p> <p>Chambre Triple – Prix négociés</p> <p>Chambre double – Prix non négociés</p> <p><b>Hotel F1 Yutz</b></p> <p>Contact Nordine AIT AMROUS – 08 91 70 54 05</p> <p><a href="mailto:h2224-re@accor.com">h2224-re@accor.com</a></p> <p>66 Triples – Prix négocié – 33€</p> <p>14 Duo – Prix négocié – 31€</p>

	<p>Petit Déj' à 3,5€ (à volonté)</p> <p>Tentez de réserver vos hébergements rapidement sur le zone de Yutz afin de réaliser des déplacements à pieds entre les lieux d'hébergement, de compétition et de convivialité. La proximité avec le Luxembourg surcharge rapidement les lieux d'hébergements.</p>
<b>FORFAIT RESTAURATION</b>	Forfait obligatoire de 36.50€ par personne.
<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>	Droits d'engagement individuel de 11,50€ par élève
<b>CAUTION Jeune Officiel</b>	Une caution de 300€ par équipe libellée à l'ordre de l'UGSEL 57 est obligatoire. Elle est restituée en fin de compétition si le jeune officiel a répondu aux exigences demandées.
<b>QUESTIONNAIRE</b>	<b>A retourner à l'UGSEL 57 pour le Mercredi 07 MARS 2018.</b>
<b>PRIMES KILOMETRIQUES</b>	La prime kilométrique versée en 2016 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0.02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dico route).
<b>ANIMATION PASTORALE</b>	Cercle du respect avant chaque rencontre et temps pastoral au début et en fin de compétition.
<b>ANIMATIONS</b>	Des temps de convivialité sont prévus en soirée.
<b>RECOMPENSES</b>	La remise des récompenses aura lieu le 06 Avril 2018 à 13h00 sur les terrains du Stade B. VASQUEZ de Yutz.
<b>CADEAU-SOUVENIR</b>	Un équipement sera remis à chaque participant.
<b>ACCES ET STATIONNEMENT</b>	Un stationnement de cars ou de minibus est possible dans l'établissement, uniquement le jour de l'accueil. Déplacements en transports en commun ou à pieds, ou minibus de l'organisation le jeudi et le vendredi.
<b>NAVETTES</b>	Les navettes sont proposées au coût de 20€ par personne. Un décompte précis sera effectué à la fin du championnat et les équipes seront remboursées du trop-perçu.
<b>REGLEMENT</b>	<p>Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL parus sur le site : <a href="http://www.ugsel.org">www.ugsel.org</a></p> <p>Le tournoi rassemblera les équipes des 2 filières et se jouera selon le règlement élite</p> <p><u>Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements spécifiques de cette nouvelle formule sur le site de l'UGSEL Nationale.</u></p>
<b>DIRECTEURS DE COMPETITION</b>	Coraline BAUDOIN et Maxime GENIQUE
<b>REPRESENTANT BUREAU NATIONAL</b>	<b>A préciser par le national</b>
<b>REPRESENTANTS CTN ET ACCOMPAGNATEUR JEUNE ARBITRE</b>	Luc CHAUVEAU (responsable Jeune Officiel) Gilles BERTHELOT (délégué sportif)

<b>CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique & Sportive (cf. page suivante).
<b>LICENCES</b>	Dépôt et contrôle des fiches de vérification des licences le Mercredi 04 Avril 2018 à l'accueil. La fiche doit être validée par le chef d'établissement. Les modifications par rapport à la liste des joueuses engagées sur U Sport sont possibles dans la limite de 2
<b>ARBITRAGE</b>	Le comité départemental 57 et de Lorraine de rugby participera à l'encadrement des Jeunes Officiels. En championnat des AS, l'arbitrage sera assuré par les Jeunes Officiels qui font partie des équipes.
<b>JEUNES OFFICIELS</b>	Les équipes qui participent doivent venir avec un arbitre qui est inclus dans l'équipe. Si des équipes possèdent un arbitre officiel de niveau suffisant, il faut le signaler lors de l'inscription des équipes. Possibilité de validation du niveau HNSS.
<b>TENUE</b>	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL.
<b>VOL</b>	L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<b>REGLEMENT DISCIPLINAIRE</b>	<u>Conformément à l'article 26, 1<sup>er</sup> alinéa des règlements généraux de l'UGSEL</u> : « <i>Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés.</i> » Lire également les articles 24, 25 et 26 (2 <sup>ème</sup> alinéa) des règlements généraux.
<b>JURY D'APPEL</b>	Il sera constitué comme indiqué dans l'article 20.3 du titre VI des règlements généraux. En championnat de sport collectif, le (la) Présidente du Comité d'Organisation ou son (sa) Représentant(e), un (une) représentant(e) des arbitres.

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

**ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL  
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)



## PROGRAMME GENERAL

---

### Mercredi 4 avril

De 14h00 à 18h00	Accueil des équipes au collège et lycée privés Saint-Pierre CHANEL (33, Rue du Chardon, 57100 Thionville) – Possibilité de garer bus et mini bus dans la cours de l'établissement.
18h00	Mot du directeur et Temps pastoral Cérémonie d'ouverture avec tirage au sort des matchs Réunion technique et évaluation des arbitres
19h15-20h15	Repas au self de l'établissement et Apéritif des régions
20h30	Départ vers les hôtels

---

### Jeudi 5 avril

De 9h00 à 16h00	Matches de poule des championnats ELITE et PROMO sur le Stade B. VASQUEZ, Rue de la Moselle, 57970 Yutz)  Déjeuner sur le lieu de compétition  Matches de poule des championnats ELITE et PROMO
A partir de 16h	Collation sur le lieu de compétition  Retour aux hôtels
A partir de 18h45	Repas au restaurant BUFFALO GRILL de Yutz (40, Rue du vieux bourg, 57970 Yutz)
A partir de 21h30	Soirée pour les enseignants EPS et Sponsors à l'hôtel CAMPANILE, Yutz

---

### Vendredi 6 avril

De 9h00 à 12h	Matches de classement et finales
13h00	Remise des récompenses et cérémonie de clôture des championnats Puis repas sur place ou paniers repas.
14h30	Fin des championnats et départ des équipes